



En 1985, le Ministère de l'Economie, des Finances et du Budget choisit l'Hôtel Pommeret, au 15 rue d'Escures (ancienne rue de l'étape aux vins),

pour abriter les locaux de la chambre régionale des comptes du Centre.

A l'origine, une partie des locaux devait abriter le domicile de fonction du Trésorier-Payeur général.

Depuis au moins 1789, le bâtiment était la propriété de la même famille, dont les derniers représentants, les POMMERET, cèdent à l'Etat l'immeuble en 1978.

Attache est prise auprès de la Circonscription des Antiquités Historiques du Centre pour l'exécution de fouilles archéologiques, compte tenu de la localisation du projet :

- ☞ à 35 mètres au nord de l'enceinte du Bas-Empire, non loin du Mail Pothier et de la place du Martroi où des vestiges archéologiques ont été mis à jour.
- ☞ au chevet de l'église de Saint-Pierre du Martroi (autrement appelée Saint-Pierre l'Ensentelée), édifice religieux attesté dès le X^e siècle,
- ☞ à proximité de l'accrue de l'enceinte qui englobe, à partir du XIV^e siècle, le Bourg d'Avenum.

S'agissant du terrain abritant l'hôtel POMMERET -l'édifice remontant au XVI^e siècle- trois périodes sont à distinguer :

- La période gallo-romaine ;
- La période médiévale ;
- La période moderne.

A – présentation dans la cour intérieure

• La période gallo-romaine

- Site du Martroi avec des vestiges du Haut-Empire (fin I^e siècle - fin II^e siècle) constitués de constructions légères (fond de cabanes arrondis avec trous de poteaux, bâtiment excavé, avec sablière de fondation et parois en torchis),
- Site d'Escures avec des constructions en dur, ce qui laisse supposer un positionnement à la limite nord d'un tissu urbain densément construit.
- Bâtiments situés les deux sites - Martroi et Escures - abandonnés par la suite, les premiers au II^e siècle et les seconds au III^e siècle.
- Destruction des structures gallo-romaines sur le site de l'hôtel POMMERET datée par une série de monnaies des années 270-280.

☞ Cela dénote un phénomène de repli de la ville sur elle-même, observable à la périphérie dès le II^e siècle, à la mesure de l'incertitude des temps, et se rapprochant lentement du noyau urbain qui sera enclos dans la muraille du Bas-Empire.

• La période médiévale

- Destructions du III^e siècle libérant un espace inoccupé jusqu'à l'édification de l'église de Saint-Pierre-Ensentelée.
- Entre le X^e et le XII^e siècle, les abords de l'église servent de cimetière (nécropole) : 90 sépultures ont été fouillées (une source indique 78).

- Plusieurs périodes d'inhumation sont relevées, avec des sépultures d'adultes en pleine terre (sans cercueil ni linceul), puis des ensevelissements simultanés d'adultes et d'enfants pour aboutir, dans les dernières phases, à des enterrements d'enfants. Prédominance d'enfants de 0 à 4 ans rappelant l'importance de la mortalité infantile.
- A l'exception d'une sépulture d'enfant, sur la tête duquel on avait intentionnellement déposé un gros fragment de céramique, les tombes fouillées ne comportaient pas de mobilier.
- A partir du XII^e siècle, réapparition du tissu urbain avec la construction attestée d'une maison d'habitation sur cave jouxtant une cour. Au XIII^e siècle, on observe les traces d'une maison bâtie perçant les sols de la cour.
- Durant la guerre de Cent ans, les faubourgs sont détruits pour éviter qu'ils ne servent d'appui aux troupes anglaises. En 1358, l'église de Saint-Pierre l'Ensentelée est donc démantelée. Les habitations particulières jouxtant l'édifice, et donc situées hors les murs, subissent un sort identique : traces d'une destruction rapide - sans plus de précision - visibles lors de la fouille des maisons.
- Reconstruction des églises, entre 1358 et 1428, hors celle de Saint-Pierre l'Ensentelée, laissée à l'état de ruine. Sa reconstruction intervient tardivement au XVI^e siècle. Englobée dans la dernière enceinte de la ville, à la différence de la précédente bâtisse hors les murs, elle prend alors un caractère urbain.

• La période moderne

- Des accrues dans la muraille englobent d'anciens faubourgs, que leur densité de population rendait urbains.
- Au XVI^e siècle, l'enceinte autour de la ville reprend, pour des raisons poliortéciques (l'art du siège), un tracé reprenant celui des bastilles anglaises de la guerre de Cent Ans. Cela englobe dans la cité des espaces quasi-ruraux de vignes et de jardins.
- L'architecture « civile » profite de ces espaces libres. **Il faut resituer dans ce cadre l'édification par Pierre Fougeu d'Escures de quatre pavillons aux caractéristiques architecturales identiques sur un terrain vide planté d'ormeaux. La rue d'Escures s'apparente à un lotissement du XVII^e siècle.**
- **L'hôtel POMMERET est édifié à cette période.** A noter la première mention d'une transaction immobilière documentée : en 1521, Maître Chappelain, docteur en médecine, premier médecin de Madame la Mère du Roi, vend au capitaine Bertrand de Thily, seigneur de Lespeigne, capitaine de la Nef d'Orléans, un terrain rue d'Escures à l'emplacement de ce deviendra l'hôtel POMMERET.
- Pas de mention de l'hôtel POMMERET sur le plan de Fleury (1640) / mais on en trouve mention sur le plan de 1651 (le quartier d'Escures au XVII^e siècle - détruit en 1940).
- ☞ **C'est cet hôtel particulier, retouché au fil des siècles, qui est parvenu jusqu'à nous, s'inscrivant dans la continuité des pavillons de Fougeu d'Escures.**

B – présentation dans la cour d'honneur

• La description du bâtiment

- Le bâtiment est composé d'un corps de logis principal (21 m x 8 m) précédé d'une cour, celle-ci étant fermée par un haut mur percé d'un portail / durant le premier tiers du XVII^e siècle, une aile en retour (6,25 m x 4,50 m) est accolée à l'angle nord-ouest. L'immeuble sur jardin (23 m x 8,50 m) est relié à l'immeuble sur rue par l'angle sud-est.

- Les matériaux utilisés pour la construction du bâtiment principal sont la brique et la pierre, comme pour la construction des bâtiments limitrophes de Fougeu d'Escures.

- ☞ Pierre de taille utilisée pour la base de la façade, les angles des constructions, les travées verticales, les encadrements de fenêtres, les chaînes horizontales séparant les étages, la corniche et l'embranchement.
- ☞ Briques de parements alignées en boutisse (boutisse : élément de maçonnerie dont la plus petite face forme parement) avec joint au mortier pour le remplissage.
- ☞ La composition de la façade en brique et en pierre, la symétrie, l'accent mis sur les axes verticaux et horizontaux, de même que les toits d'ardoise sont caractéristiques de l'architecture de Henri IV.

- Aux XVIII^e et XIX^e siècles, des modifications affectent les façades des deux corps de bâtiment, ainsi que les dispositions intérieures et la décoration.

C – présentation dans le bureau Procureur financier

- Les murs de l'hôtel POMMERET sont habillés sous la Restauration de lambris présentant les motifs décoratifs du répertoire antique : frises avec rinceaux, couronnes de feuillages et de fruits, guirlandes, cornes d'abondance, vases fleuris, le tout sur des panneaux de glace et sur les dessus des portes.
- Lors de l'aménagement intérieur du rez-de-chaussée a été mis à jour un décor peint sur l'ébrasement de la fenêtre vers l'entrée de la porte d'honneur. Le décor est constitué de motifs floraux polychromes et datable du XVII^e siècle (pas d'indication sur sa préservation).

D – présentation dans la salle de documentation

- Une analyse dendrochronologique a été réalisée sur deux poutres du plafond de l'hôtel POMMERET.
- L'essence végétale est du chêne (Quercus). Les courbes des deux échantillons avaient des rythmes de croissance très différents, ce qui indiquerait des origines géographiques éloignés, dans le temps comme dans l'espace.
- ☞ Le dernier cerne mesuré pour le premier échantillon se situant en 1603 et en l'absence d'aubier (20 cernes environ), l'échantillon n'a pas été abattu avant 1623.
- ☞ Concernant le second échantillon, le dernier cerne mesuré se situe en 1646 et en présence de 6 cernes d'aubier, il a été abattu aux environs de 1660.

Depuis 1987, l'immeuble est classé pour partie à l'Inventaire supplémentaire des Monuments historiques.

D'après « Truelles et palissades : 10 ans d'archéologie à Orléans ». Circonscription des antiquités historiques du Centre. Catalogue d'exposition. 1988